Master sciences de l'éducation 1ère année

Spécialité : Expertise sociologique et économique en éducation (Analyse, enquête, évaluation)

FICHE DESCRIPTIVE

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

OBJECTIFS

Ce master s'adresse à des étudiants voulant se spécialiser dans la recherche en éducation mais forge aussi des compétences pour des métiers de chargés de mission ou de projets au sein des collectivités territoriales, de la formation des adultes, d'enquêteurs dans des organismes privés ou publics (comme l'INSEE ou l'INJEP), sans exclure les métiers de l'enseignement. En effet, l'organisation du cursus permet une formation solide en sociologie comparée des systèmes éducatifs, en analyse des politiques publiques d'éducation, en économie de l'éducation et méthodologie statistique, et propose des outils d'analyse permettant l'inscription dans des métiers de l'enseignement et de la formation, la recherche dans des collectivités territoriales et corps consulaires. Dans le contexte d'une territorialisation de plus en plus forte de l'action éducative, manifeste par exemple avec la mise en place des PEDT (Projets Educatifs Territoriaux) et la multiplication des dispositifs de lutte contre les difficultés scolaires (PRE, dispositif plus de maîtres que de classes, etc.) l'enjeu est de proposer des professionnels qui soit à même de proposer une expertise tournée vers le conseil et l'action, qui fait encore défaut. La plupart des mairies sont désormais « équipées » de services relatifs à l'éducation (accompagnement scolaire, périscolaire, petite enfance, centres de formation pour adultes) qui pourraient profiter d'une offre de spécialistes des questions éducatives pour coordonner les actions, formuler des conseils, concevoir des dispositifs (par exemple de soutien à la scolarité) reposant sur la possibilité de réaliser des évaluations à la fois pour construire un « diagnostic » et pour impulser un dispositif d'amélioration d'une politique. En effet, ces services existent déjà, mais ils sont parfois assurés par des professionnels de l'action sociale ou de l'animation qui se voient confier un « secteur » d'éducation, mais qui ne possèdent pas nécessairement un bagage scientifique substantiel sur ces questions ou alors des bénévoles (exemple de l'aide aux devoirs qui peut être très développée dans une commune, mais peu évaluée). Contrairement au parcours de master PESE, la priorité n'est pas ici mise sur le « pilotage » et l'outillage des personnels de l'éducation nationale, mais au conseil et à la construction de politiques locales de lutte contre les inégalités à travers des dispositifs bien précis : périscolaire, accompagnement scolaire, intervention contre des difficultés scolaires, aides aux devoirs, etc. La formation de nos étudiants est ouverte à des missions de collaboration avec l'Education Nationale sur ses dispositifs spécifiques, mais elle se veut plus large.

Notre formation propose, outre des outils permettant l'évaluation quantitative des politiques publiques, une formation à l'observation et à l'observation participante, à l'entretien, c'est-à-dire autant de compétences permettant de faire un lien entre le contenu d'une politique construit par les acteurs, ses effets observables quantitativement et les contraintes organisationnelles (qui peuvent être déterminantes, comme on le voit avec la « réforme des rythmes »). Il s'agit d'apporter et de proposer un niveau d'expertise entre des « acteurs de terrain » et des grandes orientations nationales qui sont relativement larges.
Ce parcours permet de même de préparer les étudiants à présenter les concours de la fonction publique.

L'objectif essentiel du Master « Expertise sociologique et économique en éducation **»** est de former des chercheurs et des spécialistes des systèmes éducatifs. Elle a pour objectif une formation de haut niveau sur le plan méthodologique et épistémologique : méthodes quantitatives et qualitatives de recherche, analyse des données, utilisation de logiciels de traitement des données afin de permettre l'évaluation de l'efficacité des politiques et programmes d'intervention en éducation. Bien que le diplôme soit fortement orienté vers une approche quantitative en lien avec la tradition de recherche jusqu'alors développée à l'IREDU, il apparaît important de proposer une formation aux méthodes qualitatives de recueil et d'analyse des données dans l'optique d'une formation complète assurant une complémentarité des méthodes dans l'approche scientifique. Le parcours proposé vise la production de connaissances sur la structuration des systèmes éducatifs tant au niveau international, national que local (effet établissement, effet classe, climat scolaire, lien école/quartier), leur évaluation, mais aussi la capacité à proposer des solutions, qui peuvent s'appuyer à la fois sur des analyses et des enquêtes menées auprès des publics concernés. Il vise aussi à approfondir la connaissance des fondamentaux en sciences de l'éducation et des publics difficiles ou en difficulté et à mettre ces connaissances au service de l'action.

DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

Les débouchés potentiels des étudiants titulaires du Master ne sont pas uniquement dans la poursuite en thèse et l'accès à l'enseignement supérieur et la recherche publique.
Le Master propose une formation théorique mais aussi pratique aux métiers de la recherche afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ne désirant pas réaliser un doctorat. Ainsi les étudiants effectuent un stage professionnel de 4 semaines en Master 1, et réalisent un mémoire de recherche à même de leur faire acquérir les gestes professionnels qui leur permettront de s'insérer dans divers milieux professionnels. Ces débouchés peuvent prendre la forme de postes de chargés d'études ou chefs de projets dans les services (centraux mais aussi académiques) spécialisés dans l'évaluation et les services des ministères de l'Éducation, mais aussi dans les autres ministères qui ont en charge des activités de formation, d'insertion ainsi que dans les collectivités territoriales.
Par ailleurs, un grand nombre d'étudiants en formation initiale, en raison de la masterisation des métiers de l'enseignement, viseront l'obtention d'un Master pour pouvoir présenter les concours principalement de Professeur des Ecoles et de Conseiller Principal d'Éducation. Le Master Expertise sociologique et économique en éducation (analyse, enquêtes, évaluation) propose des contenus à même de les préparer à ces concours et aux métiers y afférant en termes de connaissance des systèmes éducatifs.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le M1 vise à faire acquérir aux étudiants des compétences en matière d'analyse, d'évaluation, d'organisation, de gestion et d'intervention.
A l'issue de la formation, les étudiants doivent être capables :

- de comprendre en profondeur les orientations générales du système éducatif et/ou du système de formation professionnelle d'un pays
- de produire et d'analyser des enquêtes qualitatives et quantitatives, avec les outils méthodologiques les plus larges possibles (statistiques, observations, entretiens)
- de concevoir et de suivre des projets institutionnels (administrations, établissements scolaires, entreprises…) ou territoriaux (locaux, nationaux, étrangers), de mettre en œuvre des dispositifs de formation, une analyse des limites d'une action entreprise et des solutions d'amélioration du fonctionnement d'un dispositif ou d'une politique publique (nationale ou territoriale)
- d'accompagner dans leur mise en œuvre les changements d'organisation, les évolutions pédagogiques
- d'évaluer les établissements d'enseignement, les dispositifs de formation, les parcours individuels…
- d'analyser des besoins de formation, d'observer les pratiques d'acteurs et de proposer des interventions
- de maîtriser des outils de nature statistique, informatique et budgétaire, rédactionnelle (note de synthèse, de cahier des charges)
- de rédiger des documents aux normes professionnelles et académiques (rapport, document de travail).
- de mobiliser leurs qualités relationnelles (gestion des situations d'interactions avec les acteurs de première ligne, travail au sein d'une équipe)
- d'animer des groupes (conduite de réunion, animation de formation, management d'une équipe de collaborateurs).

PUBLICS

L'enseignement à distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

- Etudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
- Demandeur d'emploi
- Salarié ou agent de la fonction publique
- Chargé de famille
- Sportif de haut niveau
- Personne en situation d'handicap
- Personne résidant à l'étranger
- Personne incarcérée...

A l'inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi de la même formation organisée en présentiel.

ACCÈS

Test de Connaissance du français

Les cours dispensés dans les différentes formations proposées à l'EAD sont en français.
Dans ce sens, il est indispensable pour tous les candidats de posséder un bon niveau de français :

Le niveau C1 est désormais exigé pour toutes les formations dispensées à l'EAD, pour les étudiants étrangers n'ayant jamais validé une année d'étude dans l'enseignement supérieur français.

Nous demandons uniquement les épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public.
Si vous ne possédez pas le test de connaissance du niveau de français exigé, vous pouvez le passer avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) de votre pays de résidence.

Certains candidats sont dispensés de test de connaissance du français.

Les cas de dispenses :

- les ressortissants de pays où le français est l'unique langue officielle (à titre exclusif) ;
- les ressortissants de pays non francophones ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires délivré dans un pays où le français est l'unique langue officielle (à titre exclusif) ;
- pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle (à titre non exclusif), seuls les élèves ayant effectué leurs études secondaires dans un établissement francophone ;
- les étudiants mauritaniens qui sont en possession d'un baccalauréat avec la mention bilingue ;
- les étudiants issus d'établissements comportant des sections bilingues françaises figurant dans la liste des ministères ou sur le site Le fil du biLingue ;
- les candidats ayant obtenu le Test d'Evaluation du Français (TEF), organisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris avec au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite.

MODALITÉS D'ACCÈS A L'ANNÉE DE FORMATION

■ S'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

■ Sur dossier de candidature :
Licence des sciences de l'éducation, Licence de sociologie, licence d'économie
La commission examinera : la maîtrise de la langue française avérée par les notes aux matières à rédaction et, le cas échéant, pour les étudiants étrangers ne possédant pas de diplôme français, par la production d'une attestation de français niveau C 1 (épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public). Elle considérera également la qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention. Et enfin l'adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat ainsi que les différents stages en milieu professionnel effectués. La procédure de sélection implique de respecter les dates de constitution des dossiers.
Ceux-ci sont constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, des relevés de notes de chaque année universitaire et des justificatifs de niveau de langue.

TRAVAIL EXPLORATOIRE DE RECHERCHE (TER - 16MSE499)

En Master 1ère année, doit être élaboré un Travail Exploratoire de Recherche (TER) sous la direction d'un enseignant.
Il pourra être finalisé en master 2nde année (mémoire avec soutenance).

TER de Master 1 : Attention, il ne peut être déposé qu'une seule fois, soit en session 1, soit en session 2. Pas de rattrapage possible pour le TER.
Quelques réponses à des questions que vous vous posez ou vous poserez certainement.

Sans directeur de recherche, vous ne pourrez présenter un projet de recherche. Les enseignants du département de Sciences de l'Education examinent les propositions reçues et se répartissent les projets de recherche en fonction de leurs champs de compétence. **Le nom de votre directeur de recherche est communiqué au plus tard mi-novembre.**

Certains projets peuvent ne pas être acceptés car hors des champs de compétence des enseignants : vous devrez alors proposer un autre projet.

Le sujet est déposé pour une année universitaire. Pour le prolonger d'un an, vous devez procéder à un nouveau dépôt, après accord de votre directeur de recherche.

STAGE (16MSE471)

REGIME « SALARIES ET ASSIMILES »
Selon les dispositions réglementaires en vigueur.
Dispense de stage pour les étudiants pouvant justifier d'une activité professionnelle suffisante dans une institution éducative.
La formation étant modulaire, chaque étape (M1/M2) peut se dérouler en 2 années, en particulier pour les salariés en formation professionnelle. Des dispenses partielles de stage pourront être accordées selon les situations particulières (voir formulaire de demande de dispense de stage).

ORGANISATION ET PARCOURS

Chaque année de formation s'articule sur 5 unités d'enseignements (UE) créditées chacune d'ECTS.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

- ***Sessions d'examen***

Il y a deux sessions d'examen. Une première session d'examen est organisée mi mai. Une seconde session dite de rattrapage est organisée la première semaine de septembre.

- ***Règles de validation et de capitalisation :***

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

EXAMENS

Les évaluations se feront en ligne, durant les périodes d'examens mentionnées, à savoir :
Du lundi 22 mai au vendredi 26 mai 2023 pour la 1ère session
Du lundi 04 septembre au vendredi 08 septembre 2023 pour la 2ème session.
Il n'y aura aucun examen en présence, donc pas d'ouverture de centre d'examen.
Les modalités d'examen de chaque enseignement vous seront communiquées durant le 1er trimestre 2023.

COÛTS

Accès à la formation ouverte et à distance			
Téléchargement uniquement	Téléchargement et polycopiés	Forfait envoi (si polycopiés) hors France	
		Europe, DOM-TOM *	autres pays
32 €	48 €	48 €	66 €
16MSE499 - 64 €		-	

* sauf Açores, Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Islande, Madère, Norvège, Russie : tarif autres pays

CONTACTS

scoleduc.ead@inspe.u-bourgogne.fr
INSPE – Enseignement à distance (EAD)
4, Boulevard Gabriel – BP 17270 21072 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.39.50.64
https://ead.u-bourgogne.fr